

**Présents** : Serge LACROIX, Michel BLASER, Sylvie CORAZZINI, Dominique GRESSET, Sylviane GUINARD, Guy HUGUES

**Excusés** : Gérald HUSSON, Daniel TOURNIER

**Absents** : Olivier GAMBÉY, Gilles GUICHON, Bernard JAILLET, Régis LACROIX, Grégoire LONG, Didier NACACHE, Alain-Stéphane OBERSON, Christophe RODIA, Jacques ZANINETTA

Serge LACROIX accueille les membres de la Commission « Développement économique et mutualisation ». Il remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

## 1. SALON MADE IN JURA

Le salon Made in Jura se déroulera du 18 au 21 octobre 2018 à Dole.

Il est rappelé que le stand décloisonné avec les espaces de l'Atelier au village, Haut-Jura Sport Formation et Ideklic.

Pour donner suite à la commission du 11 juillet, différents supports de communication sont proposés aux membres de la Commission et complétés en fonction des remarques :

*Documents à afficher :*

- Une carte de situation de Jura Sud par rapport aux grandes villes et aux grands axes (Lyon, Dijon, Besançon, Genève, ...). La distance ou le temps d'accès aux grandes villes sera ajouté.
- Une carte de Jura Sud positionnant les ZAE sur le territoire et précisant la distance/temps par rapport aux villes environnantes. S'il est compliqué de mettre des noms d'entreprises (critères de choix ?), il est proposé d'indiquer quelques compétences présentes.
- Un plan de la future ZAE des Quarrés

*Documents à remettre en fonction des rencontres :*

- Des fiches synthétiques sur les disponibilités foncières et immobilières. La maison de santé sera ajoutée pour valoriser l'offre disponible pour des activités de santé.
- Des fiches sur les aides à l'immobilier

**Les membres de la Commission sont invités à faire remonter toutes autres remarques dans les 2 semaines à venir. Par ailleurs, il leur est demandé s'ils souhaitent et peuvent être présents sur un temps au Salon.**

Pour rappel, la CC Jura Sud communiquera avec d'autres éléments lors de ce salon :

- accompagnement des entreprises dans le cadre TEPos
- cadre de vie et offre touristique dont le musée du jouet

## 2. AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La SCI AGIB constituées de 2 actionnaires également actionnaires de l'entreprise SOFRABAT, a le projet de construire un bâtiment artisanal sur la ZAE de Lavancia-Epercy (Sous la Combe). SOFRABAT sera locataire de ces locaux.

Sur les 405,7 m<sup>2</sup> de bâtiment, 295,5 m<sup>2</sup> seront dédiés à la production (fabrication d'éléments préfabriqués, préparation-assemblage des armatures, fabrication de gabarits, etc).

Le coût prévisionnel est de 418 357,62 € HT + 16 285 € HT de frais annexes.

**Conformément au règlement mis en place pour les aides à l'immobilier et dans le cadre du budget prévu sur 2018, les membres de la Commission sont favorables à accorder une aide de 10 000 € à la SCI AGIB. Le dossier sera proposé au prochain Conseil communautaire.**

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- **Partenariat avec la CCI du Jura**

Avec la loi NOTRe, la communauté de communes devient l'interlocuteur privilégié des entreprises auprès de la Région. Jusqu'à présent, la CCJS a travaillé essentiellement sur une approche immobilière et foncière vis-à-vis des entreprises (aides à l'immobilier, zones d'activités économiques).

Afin d'élargir notre champ d'action de façon pertinente, il est proposé de mener une étude auprès des entreprises en partenariat avec la CCI du Jura. En effet, celle-ci connaît et accompagne les entreprises sur tous ses champs d'action (investissement, ressources humaines, développement et innovation, environnement, etc.). Cette étude menée par la CCI permettrait à la CCJS d'identifier plus facilement les leviers d'action qu'elle peut mettre en place pour maintenir l'activité économique en place et la développer.

La CCI propose une convention pour 10 jours de travail sur le terrain (soit 20 à 25 visites d'entreprises) avec une restitution au bout de 4 mois et des points intermédiaires, pour un coût de 4 800 € HT. La liste des entreprises sera définie avec la CC Jura Sud. Dans la mesure du possible la CCJS sera présente lors de ces entretiens.

**Les membres de la Commission sont favorables à cette proposition qui sera présentée en exécutif.**

- **ZAE Les Quarrés**

Le dossier continue d'avancer correctement. Les études de terrain en prévision de l'aménagement des parcelles ont démontré un terrain dit « en toiture » avec des points hauts et des points bas en contrebas des abords du Murgin.

Cela pose 2 problématiques :

1. En cas de crue du Murgin (jamais vu de mémoire d'homme à cet endroit), les parcelles du « bas » seraient inondées sans possibilité de ruissellement. Les parcelles pourraient être rehaussées à partir du remblai des zones les plus élevées.
2. Compte tenu du terrain, la réalisation du bassin d'infiltration est très contrainte et le fond du bassin doit être relevé (pour permettre l'évacuation). Cela implique l'augmentation de la surface du bassin. (au détriment des surfaces disponibles pour les entreprises). Une solution alternative est la mise en place de noues d'infiltration pour la partie voirie et un traitement par parcelle des eaux de ruissellement (qui permettrait de diminuer la taille du bassin de rétention).

La CC Jura Sud attend une estimation des coûts pour le rehaussement des parcelles longeant le Murgin et pour le système d'infiltration avec diminution de la taille du bassin de rétention.

- **Projet d'implantation à Charchilla**

L'entreprise THERMIMUR actuellement basé en région lyonnaise, projette de s'implanter sur Charchilla à côté de JURA GRANULAT qui le fournira en matière première.

Après un échange avec la DDT du Jura, il ne sera finalement pas nécessaire de réaliser un plan de zonage économique pour permettre cette implantation.

Des démarches vont être faites pour le faire venir et échanger sur son projet.

- **Réflexion sur Meussia**

Le site Berrod situé au cœur du village de Meussia, devrait être définitivement fermé au 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Des réflexions sont en cours entre l'entreprise et la Mairie pour une éventuelle reconversion. La dépollution du site est au cœur des échanges.

- **Atelier au Village**

Cette structure fonctionne bien : elle reçoit plus de demandes qu'elle n'a de places. L'accompagnement des jeunes entreprises est assuré par Nicolas ANSELME (également animateur de la plateforme technologique TECBOIS). Ce temps de travail est financé par la CC Jura Sud à hauteur de 7 600€ /an.

Augustin LACKER actuellement à l'Atelier au Village, recherche un local pour 2019 en prévision de sa sortie de la pépinière. Des pistes lui ont été proposées. Il n'a pas encore pris de décision sur sa future installation.

- **ZAE Lavancia-Epercy**

Un nouveau courrier a été envoyé aux propriétaires de la parcelle ZB385 afin de leur demander une réponse ferme d'ici le 06 octobre 2018.

La fibre est bien présente sur la zone : le département peut proposer des solutions de raccordement aux entreprises si un accord est trouvé avec le SIDEC, propriétaire de l'infrastructure. Cet accord n'arrivant pas, Serge LACROIX préconise de faire un courrier aux entreprises pour les informer de la situation.

Serge LACROIX lève la séance à 19h15